

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE
 STATION D'EPURATION
 PROMENADE DU BERNET
65170 VIELLE-AURE

Email : siahva-administratif@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 1er juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 1^{er} juillet à, 13 heures 30, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la station d'épuration de Vielle-Aure, sous la présidence de Jean MOUNIQ.

Etaient présents : Messieurs Jean MOUNIQ, Jean PAUCIS, Louis RICARD, André DUBAN.

Absents excusés : Messieurs André MIR et Didier BRUN

Absent : Monsieur Michel MILLET et Michel BESSONE

Etaient également présente : Madame Marie-Claire CAMES-BAUDOUIN, Ingénieur du service.

Monsieur Jean PAUCIS a été nommé secrétaire de séance.

Les convocations ont été envoyées le 27 juin 2022

Analyse des offres relatives au maché de réhabilitation en tranchée de tronçons du réseau d'assainissement sur les communes d'Aragnouet, Saint-Lary-Soulan, Vielle-Aure et Vignec

Les membres du bureau examinent l'analyse des deux offres reçues des entreprises SOGEP et ACCHINI, réalisée par le SIAHVA.

Ils notent qu'à l'ouverture des plis l'entreprise ACCHINI est la moins disante : 12 738.00 € HT alors que l'entreprise SOGEP a présenté une offre à 18 332.43 € HT.

Les dossiers n'étaient pas complets, des précisions complémentaires ont été demandées aux deux entreprises.

Suite à ces demandes de précisions :

L'entreprise SOGEP a répondu à toutes les demandes,

L'entreprise ACCHINI quant à elle, malgré trois relances, n'a pas fourni les documents demandés, à savoir :

- Mémoire technique et fiches matériaux
- Mode opératoire amiante
- Prix du BPU non renseignés, à compléter
- Justification du prix de réfection d'encrochement
- Calendrier de travaux

Le tableau, ci-dessous, récapitule le montant des offres suite à ces demandes.

Nom des entreprises	Montant HT	Montant TTC
SOGEP	17 692.43 €	21 230.91 €
ACCHINI	-	-

Le comparatif du dossier technique, après demande de complément, ne permet pas de retenir l'entreprise ACCHINI et les membres du bureau, à l'unanimité, proposent que soit retenue, lors de la prochaine réunion du comité syndical, l'offre de l'entreprise SAS SOGEP, 1 rue des Arpens, 65100 ADE, pour un montant HT de 17 692.43 € soit un montant TTC de 21 230.91 €.

Analyse des offres relatives au marché de réhabilitation par chemisage des réseaux d'assainissement des communes de Bourisp, Saint-Lary-Soulan, Vielle-Aure et Vignec

Les membres du bureau examinent l'analyse des quatre offres reçues des entreprises ATEC, SUBTERRA, EUREA et UVEO, réalisée par le SIAHVA.

Ils notent qu'à l'ouverture des plis le montant des offres était :

Nom des entreprises	Montant HT	Montant TTC
ATEC	93 285.50 €	111 942.60 €
SUBTERRA	99 780.00 €	119 736.00 €
EUREA	140 093.25 €	168 111.90 €
UVEO	139 684.00 €	167 620.80 €

Des informations complémentaires ont été demandées aux quatre entreprises ainsi qu'un chiffrage complémentaire concernant un tronçon de 35 ml à chemiser à VIGNEC, non prévu initialement, sur lequel une inspection télévisée réalisée le 21/06/2022 a révélé d'importantes dégradations.

Suites à ces demandes complémentaires le montant des offres et les notes obtenues suivant les critères définis dans le règlement de consultation sont :

Nom des entreprises	Montant HT	Montant TTC	Notes obtenues/100
ATEC	97 248.00 €	116 697.60 €	94.5
SUBTERRA	105 610.00 €	126 732.00 €	84.3
EUREA	148 086.50 €	177 703.80 €	78.0
UVEO	145 411.00 €	174 493.20 €	74.1

Au vu du rapport présenté, les membres du bureau, à l'unanimité, proposent que soit retenue, lors de la prochaine réunion du comité syndical, l'offre de l'entreprise SAS ATEC Réhabilitation, ZA La Barricade, 22170 PLERNEUF, pour un montant HT de 97 248.00 € soit un montant TTC de 116 697.60 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 H10

Le Secrétaire de séance
Jean PAUCIS



Le Président
Jean MOUNIQ



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE**
Promenade du Bernet
65170 VIELLE-AURE